

C'est Christelle Grand qui a assuré depuis la création de l'association, la présidence de l'Encre à la Bouteille. Elle est toujours entourée d'Isabelle Grand et de Jean-Pierre Médrel qui étaient également présents à l'origine. L'objet est bien de permettre aux artistes (au sens large) de la commune de se rassembler pour échanger, travailler en commun, exposer ...

L'Encre à la Bouteille organise tous les ans une exposition à l'occasion de la Vinigast, exposition qui se situe dans la salle du premier étage de la mairie. De plus, depuis 2 ans, le restaurant le Moulin de Chevillou accueille les artistes durant les mois d'été.

La porte est grande ouverte à tous ceux qui souhaitent rejoindre l'association (débutant ou confirmé)

Composition du bureau :

Présidente : Christelle Grand
06 24 86 72 81

Vice-psdte : Isabelle Grand
05 55 08 03 99

Secrétaire : Jean-Pierre Médrel
05 55 03 52 10

Trésorier : Jean Bourou
06 72 67 16 22



En juillet et août 2008, le restaurant du Moulin de Chevillou a accueilli l'exposition estivale, les visiteurs ont ainsi pu admirer quelques très belles réalisations de nos artistes saint-gençoïis. Un écrivain a participé à l'exposition et a accompagné les toiles d'un texte original et personnalisé.

Cet ouvrage hydraulique remarquable est devenu propriété de la commune de Saint-Gence par cession gratuite; geste citoyen qui mérite le respect et honore les anciens propriétaires et ayant droits, qui ont librement consenti de céder gracieusement à la collectivité ce patrimoine rural en vue de sa conservation.

On ne connaît pas la date de l'édification de l'ouvrage, probablement vers la fin du XIX^{ème} siècle. Sa fonction est de fournir de l'eau de source, tout au long de l'année, à plusieurs propriétaires des fermes avoisinantes et de répartir l'eau distribuée, en respectant en permanence les droits d'eau établis par actes notariés et transmis aux héritiers.

L'eau parvient au répartiteur sans dépense d'énergie, elle est puisée par des galeries drainantes situées à l'altitude de 330 m ; puis elle emprunte des conduits souterrains où elle s'écoule par différence de niveau jusqu'au répartiteur situé à l'altitude de 315 m, après avoir parcouru un peu plus d'un kilomètre.

Le système d'alimentation a été restauré et remis en service par la commune en 2007 et le répartiteur fonctionne de nouveau ; il dessert actuellement plusieurs points de distribution, dont un bassin qui alimente un bac à topinambours, situé sur la propriété communale du lavoir de Senon qui jouxte les HLM.

La réhabilitation des canalisations de distribution et la restauration du bâtiment dont la charpente possède une architecture exceptionnelle, œuvre de compagnons, sont à l'étude, en vue d'une prochaine mise à disposition pour les visites. On peut dès à présent accéder au bâtiment (extérieur seulement) par le chemin communal aménagé en 2007 dont l'entrée se trouve à l'arrêt de bus de Senon.



Le bâtiment dont la couverture va être réhabilitée



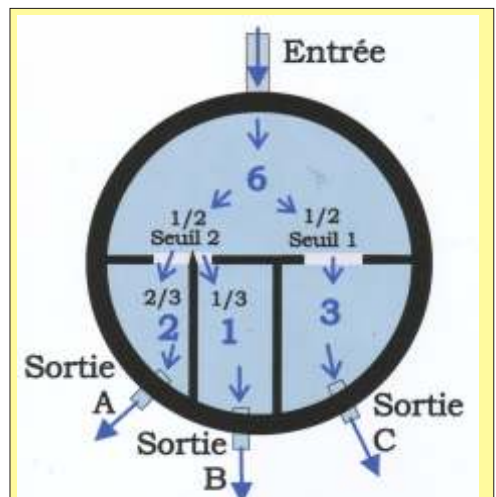
Le réservoir de répartition et la canalisation qui l'alimente



La charpente, remarquable.



(Prochain article : D'où vient l'eau de source gratuite qui alimente Senon ?)



Un dispositif ingénieux assure une répartition proportionnelle au débit de la source, fort au printemps et faible à l'automne ; il divise en permanence ce débit en 3 parts, respectant les droits d'eau : 3/6 pour le premier, 2/6 pour le second et 1/6 pour le troisième. Pour cela, un réservoir cylindrique est divisé en plusieurs bacs par des cloisons verticales munies de seuils. Sur le schéma ci-joint on voit que 6 litres qui arrivent dans le bac d'entrée se divisent en 3 litres qui passent par le seuil 1 et 3 litres par le seuil 2. La cloison perpendiculaire au seuil 2 répartit les 3 litres en 2 litres + 1 litre, proportionnellement à la largeur du passage. En sortie, il s'écoule 2 litres en A = 2/6 ; 1 litre en B = 1/6 et 3 litres en C = 3/6. La distribution à partir du répartiteur se fait par 3 conduites et l'eau parvient chez l'ayant droit par différence de niveau, sans dépense d'énergie.